

Stoppez l'importation de trophées de chasse en Suisse !

Lettre ouverte aux membres du Conseil des Etats

Chers membres du Conseil des Etats,

Avec la motion CN Chevalley (19.3263) : « Interdiction d'importation et de transit de trophées de chasse issus d'animaux figurant dans les annexes I à III de la CITES », vous avez la possibilité de stopper l'importation en Suisse de trophées de chasse d'espèces animales menacées ou très menacées. S'il vous plaît, suivez le Conseil national et soutenez cette motion !

La Suisse ne doit pas participer à la liquidation du monde animal.

Rien qu'entre 2010 et 2019, 3'185 trophées d'animaux d'espèces menacées ou très menacées ont été importés en Suisse, dont 709 trophées d'éléphants d'Afrique, 379 trophées d'hippopotames, 310 trophées d'ours noirs d'Amérique et 136 trophées de lions.

Pourtant, la chasse aux trophées ne présente aucun avantage démontrable pour la population et l'économie locales. Les recettes de la chasse aux trophées restent entre les mains des organisateurs étrangers de « safaris de chasse » ou atterrissent dans les poches de fonctionnaires corrompus. En revanche, le tourisme photographique apporte une contribution bien plus importante et durable au produit intérieur brut, sans pour autant mettre en danger la biodiversité.

La Suisse ne doit pas fermer les yeux sur l'utilisation de méthodes de chasse contraires à l'éthique.

La chasse aux trophées utilise des méthodes de chasse qui sont interdites depuis longtemps en Suisse, car les animaux concernés souffrent inutilement. On peut citer par exemple la chasse à l'arc et à la lance, la chasse à courre avec des chiens ou la chasse en enclos (dans ce cas, les animaux sont élevés dans des fermes jusqu'à ce qu'ils soient libérés pour un tir garanti). Lors de la chasse au trophée, on évite généralement de tirer directement dans la tête pour ne pas endommager le trophée tant convoité.

Il est grand temps de prendre nos responsabilités, de donner un signal et d'interdire l'importation et le transit de trophées de chasse en Suisse !

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

Les signataires

Veillez plier, scotcher, affranchir et déposer dans la boîte aux lettres.

Stoppez l'importation de trophées de chasse en Suisse !

Lettre ouverte aux membres du Conseil des Etats

Veillez
affranchir
suffisamment

Informations complémentaires sous
www.tierimrecht.org

Tier im Recht (TIR)
Rigistrasse 9
8006 Zürich

STIFTUNG | FÜR DAS
TIER IM RECHT



Pour cette
campagne
et d'autres,
nous avons
besoin de
dons.

